

Expériences de réconciliation dans les Communautés Ecclésiales de Base

Jean Claude NGENDANDUMWE

Episcopal Justice and Peace Commission of Rwanda

Comme tous les autres rwandais, L'Eglise catholique participe au programme national d'unité et de Réconciliation promu par le Gouvernement rwandais avec une vision toute particulière propre à sa vocation fondamentale de témoigner d'un amour sans frontière

En son sein, ce programme de l'unité et réconciliation est confié prioritairement mais non exclusivement à la Commission Episcopale Justice et Paix puisque d'autres commissions épiscopales y concourent dans leurs activités spécifiques.

L'Eglise Catholique se félicite du pas déjà franchi dans cette pastorale, même si quelques signes de division, d'exclusion et d'idéologie génocidaire persistent encore dans certains cœurs. La reconstruction de la famille rwandaise fait son chemin malgré des constats de ces quelques tristes réalités encore visibles : beaucoup de souffrances, de traumatismes, de difficultés de tout genre tant au niveau matériel, psychologiques et spirituelles. Les plaies du cœur en effet se referment difficilement : les bases de la famille ont éclaté provoquant une situation insoutenable d'orphelins, de veuves et veufs, de sans familles, des enfants chef de ménages et de prisonniers présumés génocidaires qui attendent impatiemment leurs procès

Gacaca, une justice qui réconcilie, est venu comme un indicateur des relations sociale entre les rwandais. Dans certaines communautés, il a fragilisé les relations qui étaient par ailleurs superficielles, mais dans d'autres, gacaca aide a souder et a renforcer les relations entre différentes catégories (prisonniers, rescapés, etc.)

Au début du lancement des JG, on a remarqué au niveau des membres des CEBs une certaine réticence de la part de certains chrétiens à participer au JG. Les gens se sentaient plus confortables avec la dynamique classique des rencontres habituelles de prières, mais rien avec les problèmes réelle de cohabitation au sien d'une même CEB. Puisque participer aux juridictions gacaca signifiait : dénoncer et accuser. Et cela peut entraîner, une fois jugé coupable, des peines allant d'une simple restitution des bien volés ou endommagés à la peine capitale, pour ceux de la première catégorie. Certains chrétiens croyaient qu'au non de leur foi catholique, il ne devrait pas y participer bien que la loi organique sur gacaca dit clairement que la participation aux JG est une obligation pour tout rwandais. Beaucoup de débats ont eu lieu à différents niveaux des structures justice et paix pour savoir s'il est bon ou pas pour un chrétien de participer ou de ne pas participer aux JG, surtout qu'à cette époque l'Eglise du Rwanda n'avait pas encore donné officiellement son point de vue via à vis de gacaca. Il y a ceux qui se cachaient derrière ce silence pour boycotter voit même légitimer leur non participation à ce processus.

Heureusement qu'en juin 2002, la conférence des Evêques Catholiques du Rwanda a publié une lettre pastorale sans équivoque intitulée : « GACACA pour une Justice qui réconcilie ». Dans cette lettre pastorale, les Evêques demandaient à tous les chrétiens de participer activement aux JG. C'est à partir de ce moment que nous avons commencé à observer une participation massive des chrétiens au JG. Cette lettre pastorale a beaucoup servi aux animateurs justice et paix dans tous les diocèses comme outil très efficace de sensibilisation au niveau des CEBs

En février 2004, une autre lettre pastorale intitulée : « SOUVENONS NOUS DE CE QUI S'EST PASSE EN RENFORANT LA VERITE, LA JUSTICE ET LE PARDON » a été publiée peu avant la commémoration du dixième anniversaire du génocide

Dans son effort de s'engagement pour la paix et la réconciliation, L'Eglise catholique au Rwanda a déjà entrepris quelques initiatives louables :

1. **un synode extraordinaire sur le problème ethnique** a été organisé dans tous les diocèses. Des rencontres synodales ont préparé les cœurs à célébrer les jubilés du centenaire et de mille ans dans la vérité. Ces rencontres synodales ont beaucoup éclairé les chrétiens sur la vérité historique en leur permettant de se confronter avec courage, sincérité et conscience au problème ethnique qui crée des divisions parfois mortelles au sein de la communauté rwandaise. Les chrétiens ont appris à échanger sur cette question et se sont efforcés de cheminer ensemble sur la voie du dialogue, du partage de vie et du respect mutuel, de l'acceptation et de la tolérance, de l'unité et de la réconciliation. Dans les paroisses où le synode a bien marché la bas gacaca n'a pas rencontré beaucoup de difficultés, puisque les gens ont déjà fait cet exercice de se dire la vérité telle qu'on la conçoit sans trop d'agression ou d'animosité. Des témoignages d'aveu, de pardon et de réconciliation ont été recensés dans les communautés chrétiennes paroissiales. Cela a permis aux diocèses, après la clôture des travaux du synode, d'envisager une pastorale adaptée au contexte actuel.
2. **Des colloques d'importance nationale et internationale ont également été organisés** il y a lieu de citer :

➤ ***Colloque international d'échange d'expérience en vue du processus de paix, d'unité et de réconciliation du 22 au 27 Octobre 2001 à Kigali***

Ce colloque a été une occasion de faire le constat amer de la société rwandaise de l'après génocide qui est confrontée à une multitude de défis qui se dissimulent principalement derrière la conscience ethnique. Il faut dépasser celle-ci pour identifier et combattre des véritables motifs d'intolérance. Le chemin à parcourir pour arriver à une justice saine et une vraie réconciliation est long et barré de mille obstacles.

Dans ce colloque, on a pu bénéficier de l'apport des Conférences épiscopales des pays qui ont connu des difficultés dans le lancement d'un processus de réconciliation. Il s'agissait de l'Afrique du Sud, d'Allemagne, d'Irlande du Nord, et du Burundi. Nous avons été enrichis de leurs méthodes d'approche pour pouvoir gérer les conséquences

d'un si grand drame qu'est le génocide et exhorter les Rwandais à l'unité et la réconciliation.

Il a été aussi une occasion de ressentir que nous ne portons pas seuls le poids de la souffrance, mais au contraire que nous devons voir comment s'engager à développer une solide culture de paix capable de prévenir au temps opportun le déclenchement des violences armées.

Le pardon n'exclut pas la recherche de la vérité ; il l'exige. Il faut reconnaître le mal qu'on a fait et, autant que possible, le réparer. La justice est un autre présupposé essentiel du pardon et de la réconciliation. Le pardon n'élimine ni ne diminue l'exigence de la réparation qui est le propre de la justice.

3. Un autre Colloque national intitulé « *l'Eglise et la Société rwandaise face au génocide, dix ans après* », a été organisé à Kigali du 28 au 31 Mars 2004. Organisé quelques jours avant la commémoration du 10^{ème} anniversaire du génocide des tutsi au Rwanda, ce colloque visait à éclairer davantage la mémoire de ce tragique événement historique et à en tirer des leçons profitables à un nouvel élan de l'Eglise dans sa mission d'évangélisation

En Mars 2006, une autre Lettre Pastorale intitulée « **QUE LES JURIDICTIONS GACACA CONTRIBUENT REELEMENT A LA RECONCILIATION ET A LA RECONSTRUCTION NATIONALE** » a été publiée. Cette lettre n'apporte évidemment pas de considérations nouvelles sur l'argument, mais elle se veut comme un rappel de celle du 13 juin 2002.

Juste avant le lancement officiel de la phase juridictionnelle, les Evêques Catholiques au Rwanda dans leur lettre pastorale « **QUE LES JURIDICTIONS GACACA CONTRIBUENT REELLEMENT A LA RECONCILIATION ET A LA RECONSTRUCTION NATIONALE** » ont établi un constat des résultats positifs, mais ont également signalé quelques inquiétudes avant de donner des recommandations aux différentes catégories de la Nation rwandaise en vue de la poursuite harmonieuse de processus.

Dans cette lettre pastorale, les évêques terminent leur message en **dénonçant tous ceux qui voudraient transformer les juridictions Gacaca en une tribune du divisionnisme et exhortent les Rwandais en général et les chrétiens en particulier à entrer dans la logique des juridictions Gacaca, qui est de réconcilier les Rwandais dans la vérité et dans la justice pour reconstruire le tissu social mis en lambeaux par la tragédie du génocide.**

Les membres de la Commission justice et paix à tous les niveaux font non seulement la transformation (gestion) des conflits à la base mais aussi rappellent constamment que la participation aux juridiction gacaca est un devoir pour tout chrétiens. Ils utilisent comme canaux de transmissions du message les trois lettres pastorales en rapport avec gacaca, les publications de la CEJP comme le bulletin « BA INTUMWA y 'UBUTABERA

N'AMAHORO », la page justice et paix dans le bimensuel de l'Eglise Catholique appelé Kinyamateka et autres publications.

Quand on analyse le gacaca vécu au quotidien par les CEBs, il y a lieu de constater certains points forts qui constituent de bonnes pratiques et certaines menaces qui sont ici présentés comme formes d'irrégularités. Vous trouverez certaines de ces observations dans les lettres pastorales des évêques en rapport avec GACACA

Bonnes pratiques	Formes d'irrégularités	Perspectives prônée par l'Eglise
Les juridictions Gacaca ont été jusqu'à présent une opportunité pour examiner ensemble les problèmes liés au génocide	Absentéisme dans certains endroits	Participation massive et effective de tout les chrétiens dans les JG
Le courage de dire la vérité sur ce qui s'est passé est certainement un bon signe de la part des témoins comme de la part de ceux qui osent avouer leurs crimes	Les problèmes de dire la vérité : <ul style="list-style-type: none"> • quelques mensonge et faux témoignages • coalitions pour faire taire ceux qui veulent dire la vérité 	Mentir ou témoigner faussement contre son prochain est un péché grave contre le 8 ^{ème} des commandements de Dieu. Celui qui a parlé ou témoigné faussement contre autrui doit se rétracter afin de lui rendre sa bonne réputation
Beaucoup ont demandé et obtenu le pardon	<ul style="list-style-type: none"> • intimidation et persécution des témoins et des rescapés du génocide • solidarité négative 	Dire la vérité et rien que la vérité
Le grand nombre des détenus coupables de génocide ou présumés tels a notablement diminué	Crainte qu'un grand nombre d'accusés va réintégrer les prisons	Sensibilisation pour faire des aveux volontaires de culpabilité.
Respect des procédures	Non respect du processus Gacaca	La formation en matière de loi organique des juridictions Gacaca
Appropriation du processus Gacaca par la communauté	Non appropriation du processus Gacaca par la communauté	Mobilisation de participation massive et active dans le Gacaca
Les juges intègres (Inyangamugayo	Juges qui ont trempé dans le Génocide	Encourager les aveux volontaires
Indépendance des juridictions Gacaca	Ingérences de certaines autorités	La justice sociale pour tous

Pour mieux comprendre, l'expérience de réconciliation dans les Communautés Ecclésiales de Base je vous présente un extrait des résultats de l'évaluation du programme justice et paix dans

les CEBs de cinq diocèses (Kigali, Cyangugu, Kibungo, Kabgayi, Butare) en rapport avec les relations dans les CEBs conduit en 2004 par le professeur Simon Gasibirege.

IMPRESSION GENERALE EN RAPPORT AVEC LE CONTEXTE ET L'EVALUATION DES RELATIONS DANS LES CEB

- *Le climat général est détendu, accueillant :*
 - il existe une confiance certaine, car les personnes présentes dans les focus group s'expriment volontiers et disent ce qu'ils ont à dire sans craindre la contradiction
 - même si la peur est montée d'un cran depuis l'extension des juridictions-gacaca sur tout le territoire national, elle est moins oppressante et insécurisante
 - les veuves du génocide, les prisonniers libérés et les membres de leurs familles sont assis côte à côte dans les ceb
 - ils témoignent avec humilité, amour et sincérité, sans animosité, même si par endroit le ton monte et que chaque camp est submergé par des émotions ou sentiments de colère et de tristesse ; les échanges sont comme des moments où l'on se dit les souffrances respectives, avec respect et compassion
 - ils ne témoignent pas seulement au sujet de l'expérience vécue de l'histoire dramatique du Rwanda, mais aussi et surtout de leur foi, espérance et charité
 - certains disent faire ce qu'ils font au nom de Jésus
 - Ceux qui sont mal vus, montrés du doigt, terrorisés et persécutés à cause de leur attachement à la vérité (témoignages à charge des membres de familles de voisins, d'amis...) l'acceptent au nom de Jésus et de sa croix.

- *La situation qui résulte de l'évolution des attitudes dans les ceb est encourageante, pleine d'espérance, mais elle reste fragile et il importe de rester vigilant et d'aller plus loin dans l'action commencée pour l'étendre et l'approfondir :*
 - ceux qui ont reconnu leurs fautes et acceptent de demander pardon restent peu nombreux ; ceux qui approchent ceux qu'ils ont offensés pour entamer la négociation de relations renouvelées sont encore moins nombreux
 - ceux qui accueillent la demande de pardon et octroient effectivement le pardon demandé ne correspondent pas à tous ceux à qui la demande de pardon est adressée
 - il ne suffit de demander le pardon et de le donner, il faut encore poursuivre le processus de pacification personnelle et communautaire, car même si le pardon relève d'une démarche personnelle, il a des implications dans le temps de l'histoire personnelle et dans l'espace social (les membres de famille proches et lointains, ceux qui estiment à tort ou à raison constituent le même groupe, la même catégorie, voire la même communauté et s'estiment trahis ...)
 - dans bien d'endroits les personnes suspectées de participation au génocide et dans ceux où il existe des témoignages à charge s'organisent pour déjouer et combattre les processus de conversion, d'amour et de vérité de ceux qui avouent leurs péchés (crimes) et témoignent de la vérité
 - la solidarité fraternelle des chrétiens est encore trop faible dans la majorité des ceb, car des témoins sont encore hués, terrorisés et persécutés sans soulever une

réaction unanime et forte des autres membres de la ceb pour les protéger et les défendre.

- *au stade actuel de l'évolution des ceb sous l'action combinée de plusieurs facteurs mais principalement du travail de la cjp*
 - certains chrétiens sont prêts à s'engager dans un processus de conversion véritable (se reconnaître pêcheur, demander pardon, accepter de faire amende honorable devant Dieu et devant les hommes, mener une vie éclairée par la loi de l'amour et celle de la vérité)
 - mais ils sont encore peu nombreux et leur comportement décidé soulève la résistance et induit l'organisation de ceux qui sont décidés à les contrer
 - cependant ce qui était impensable hier est devenu réalité dans quelques ceb et nous le devons à l'organisation de la vie chrétienne de proximité sous forme d'un espace de parole et d'écoute, de partage et de vérité, de reconnaissance mutuelle et d'apaisement mutuel ; la ceb n'y apparaît plus comme une entité administrative de l'organisation ecclésiastique, mais comme un espace d'invention d'une vie nouvelle, située au-delà de tous les clivages humains, conscient des faiblesses collectives et des péchés individuels...
 - enfin, une telle organisation pouvait rester vide et fonctionner comme cela a toujours été ; c'est la cjp quia favorisé, voire rendu possible, sa traduction dans les actes et son efficacité transformatrice, radicalement transformatrice de certains chrétiens.
- *en conclusion :*
 - une graine a été semée ; elle est tombée dans plusieurs sortes de sols ; des oiseaux rapaces sont là et guettent pour manger les jeunes pousses ; il y a lieu d'espérer que la graine semée est une graine de sénevé et que les jeunes pousses seront protégées ; c'est à cela que doit se consacrer la phase suivante du projet « renforcement des communautés locales grâce à la consolidation des structures de paix et justice de l'Eglise Catholique du Rwanda ».

Ce n'est là qu'une impression générale ; il importe de mieux la documenter et la circonscrire de façon précise et suffisamment discutée.

La réconciliation entre Rwandais reste un processus lent et exigeant qui demande le concours de plusieurs acteurs dont l'Eglise.